

MARCHÉS IT : SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Ce marché est fait pour vous si :

- Vous avez délégué la gestion de vos sanctions administratives communales (SAC) à la Province de Liège et vous souhaitez en assurer le suivi en ligne. Une intégration avec vos logiciels comptables est également possible.
- Vous gérez vous-mêmes vos SAC et vous ne disposez pas d'une solution informatique.
- Vous gérez vous-mêmes vos SAC et vous devez remettre votre solution de gestion en concurrence.

Ce marché permettra aux communes dont la Province gère les SAC de bénéficier de services supplémentaires. Il permettra aux autres entités d'acquérir la solution via la centrale de marché provinciale.

Le marché comporte un lot unique, divisé en plusieurs postes et options :

- Poste 1 : Acquisition, installation et mise en œuvre de la solution centrale (incluant accompagnement et suivi du projet, transmission des compétences techniques)
 - Intégration des accès aux sources authentiques de données (Registre National, Direction pour l'Immatriculation des Véhicules, Banque Carrefour des Entreprises, avec adaptation automatique des données, Registre des adresses en Belgique BeSt Address) (option)
- Poste 2 : Maintenance légale, évolutive et corrective, Helpdesk et support et mise à jour de la solution centrale pendant toute la durée du marché
 - Maintenance liée à l'intégration au RN, à la DIV, à la BCE et au registre national des adresses (option)
- Poste 3 : Mise en œuvre de modules complémentaires (modalités spécifiques de fonctionnement)
 - Accès par des entités distantes pour encodage et consultation des dossiers (option)
 - Solution mobile pour encodage sur le terrain (option)
 - Intégration avec les logiciels comptables (option)

- Poste 4 : Coûts récurrents liés aux modules complémentaires mis en œuvre
 - Accès par des entités distantes pour encodage et consultation des dossiers (option)
 - Solution mobile pour encodage sur le terrain (option)
 - Intégration avec les logiciels comptables (option)
- Poste 5 : Prestations ponctuelles complémentaires éventuelles

AVANTAGES

La procédure administrative a été intégralement prise en charge par les services de la Province de Liège.

Les options permettent à chaque entité de choisir les modules qui l'intéressent, en fonction de ses moyens. Les coûts dépendent de la taille de l'entité (nombre d'habitants).

COMMENT ?

Selon l'usage qui est fait du marché, le bénéficiaire potentiel doit avoir signé la convention SAC et / ou la convention d'adhésion unique permettant d'adhérer à la Centrale d'achat. Il peut ensuite prendre les contacts nécessaires avec le fournisseur qui a emporté le marché.

Période de validité du marché : jusqu'au 05/10/2020.

CONTACTS

🏠 Direction des Systèmes d'Information
 📍 Rue G. Clémenceau 15
 4000 LIEGE
 ☎️ 04/279.25.00
 @ informatique@provincedeliege.be

🏠 Sanctions administratives communales
 📍 Place Saint-Lambert, 18A
 4000 Liège
 ☎️ 04/232.32.21
 @ sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be